



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 002, Mars 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « *AKIRI* » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

1. **Les Tagbana, un sous-groupe Sénoufo du nord de la Côte d'Ivoire, XIV^e-XIX^e siècles**
Mamadou BAMBA & KONE Kiyali..... 1-19
2. **L'Évangélisation en terre abidji : le cas du village de Bécédi (1934-1954)**
Okpobé Henriette KRÉ..... 19-35
3. **L'évolution des relations entre le Kebbi et le Songhay (XV^e-XVI^e siècles)**
Yaya BAKAYOKO..... 36-46
4. **La présence des musulmans dans l'espace abron-koulango (Côte d'Ivoire)**
Ali Ouattara APPOH..... 47-63
5. **Le Centre National Para-Télé Enseignement (CNPTE) dans l'éducation en Côte d'Ivoire : cas du CNPTE de Bouaké dans l'éducation post-crise, 2008-2018**
FLE Sompléi Sévérin..... 64-77
6. **Histoire de la chefferie baoulé alla-n'djra-satiklan de Côte-d'Ivoire, des origines à sa suspension (1810-1982)**
Kouamé Mélesse KOFFI..... 78-95

Géographie

7. **Périurbanisation et transmutations spatio-environnementales dans le septième arrondissement de Yaoundé, Nkolbisson au Cameroun**
Danielle Laure MATATEYOU, Zounquifilou NFENJOU & Moïse MOUPOU..... 96-114

Sociologie et anthropologie

8. **Mise en œuvre du processus de délimitation des terroirs villageois d'Assounvoue, Angbavia, Djekekro et Ouaouakro (Toumodi)**
Ackha Antoine Désiré ANDJÉMIAN & Sadia Franck TAO..... 115-130
9. **Stratégies d'insertion et de maintien des ivoiriens dans la vente de pièces détachées d'automobiles à Abidjan**
KOUASSI Adjoa Barbara Michèle..... 131-142

Economie et gestion

- 10. Analyse des activités génératrices de revenus des femmes de la coopérative des commerçantes de Gao**
 Mohamed Amadou Salia DICKO, Oumar Diandjo TRAORE,
 Ibrahima Hamoro KEITA, Adama BOUARE & Salia Sinaly TRAORE..... **143-161**

Sciences juridiques et politiques

- 11. Les reformes administratives au Mali de 1991 à 2012**
 Ibrahima DAMA..... **162-184**

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS

Sciences du langage, de l'information et de la communication

- 12. Décentralisation et participation de la femme au développement local au Burkina Faso**
 Aïcha TAMBOURA-DIAWARA & Tairou BANGRE..... **185-203**
- 13. Communication du Front Populaire Ivoirien Gbagbo ou rien sur Facebook : quels effets ?**
 Koffi Éric ATTA & Ali Fambili DIARRASSOUBA..... **204-218**

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Anglais

- 14. Translating English Idioms into French: The Interplay between Flexibility and Creativity**
 Mamoutou COULIBALY..... **219-239**
- 15. Covid-19 and other challenges facing malian translators and interpreters**
 Moussa O. MINTA..... **240-250**

Histoire de la chefferie baoulé alla-n'djra-satiklan de Côte-d'Ivoire, des origines à sa suspension (1810-1982)

Kouamé Mélesse KOFFI

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

E-mail : melessk@gmail.com

Contact : 07 09 92 11 86/ 05 05 11 13 48

Résumé

Dans cet article, il est question de vérifier si entre 1810 et 1982, les changements sociopolitiques dans le Baoulé et en Côte d'Ivoire ont eu un impact sur la création et l'évolution de la chefferie baoulé alla-n'djra-satiklan. L'étude a démontré que la crise d'autorité entre chefs baoulé-denkyira et baoulé-ashanti dans le Baoulé a servi de prétexte à la création, l'organisation et le fonctionnement propre de cette chefferie indépendante jusqu'en 1901. Aussi, la colonisation française a occasionné des évolutions et des recadrages dans son fonctionnement et son organisation, de 1902 à 1957. En outre, entre 1958 et 1982, les oppositions des notables à la mise en place des réformes postcoloniales dans la région d'étude ont contraint les autorités de la première république à suspendre cette institution. Par conséquent, les changements sociopolitiques en Côte d'Ivoire ont effectivement impacté l'évolution de la chefferie étudiée.

Mots-clés : Guerre - Chefferie - Colonisation - Démocratisation - Baoulé

History of the baoulé alla-n'djra-satiklan chiefdom of Côte-d'Ivoire, from the origins to its suspension (1810-1982)

Abstract

In this article, it is question of verifying whether between 1810 and 1982, the socio-political changes in the Baoulé and in Côte d'Ivoire have got an impact on the evolution of the baoulé chiefdom alla-n'djra-satiklan. The study has demonstrated that the crisis of authority between the baoulé-denkyira and baoulé-ashanti chiefs in the Baoulé has served as pretext of the creation; the organisation and the functioning of this chiefdom independent untill 1901. Also, the French colonisation has occasioned some evolutions and reorientations in its functioning and its foundation from 1902 to 1957. Moreover, between 1958 and 1982, the oppositions of the notables to the creation of postcolonial reforms in the area of study have constrained the authorities of the first republic to suspend this institution. So, the socio-political changes in Côte d'Ivoire have effectively impacted the evolution of the studied chiefdom.

Keywords: War - Chiefdom - Colonization - Democratization - Baoulé.

Introduction

Il faut entendre par chefferie baoulé, une organisation politique supravillageoise (T. Ouattara, 1999 : 50) indépendante regroupant des populations autochtones, des allogènes et des étrangers sur un territoire administré sur la base des coutumes (E. Boshab, 2007 : 10) par un chef qui tire la légitimité de commander par une intronisation avec les objets sacralisés (D'A. Amon, 1961 : 19) du fondateur du sous-groupe et de la chefferie. Afin de mettre en place une telle structure, au plus tard en 1810, un sous-groupe baoulé, les Alla-n'djra-satiklan, après avoir quitté Alla-n'djrabonou-walèbo¹, leur région d'origine, arriva dans la zone (R. Borremans, 1986 – 2004 : 33) comprise entre les parallèles passant par la localité de Bouaké² au Sud et celle de Bouandougou³ au Nord. Autour de 1830, ces migrants parvinrent à créer une chefferie autonome autour du siège consacré de Békoin KOUADJO : fondateur de ce sous-groupe et de la chefferie. Aussi, grâce au génie du créateur et de ses successeurs, elle connut un essor et un rayonnement qui dépassa les frontières du Baoulé⁴ et de la Côte d'Ivoire. Toutefois, dans son évolution, une série d'événements, en particulier la colonisation française, l'application des réformes postcoloniales, soumis à rude épreuve cette institution et provoqua sa suspension en 1982 par le gouvernement ivoirien. Alors, quel est l'impact des changements sociopolitiques dans le Baoulé et en Côte d'Ivoire sur la création et l'évolution de cette chefferie, de 1810 à 1982 ? De cette question de recherche, l'étude vise à connaître les facteurs de la création, de l'évolution et de la suspension de cette organisation. Ainsi, l'hypothèse de recherche est : les facteurs de la création, de l'évolution et de la suspension de la structure étudiée sont les changements sociopolitiques dans le Baoulé et en Côte d'Ivoire.

¹Territoire que les Alla-n'djra-Ashanti ont conquis et constitué dans l'actuelle Côte d'Ivoire, après la constitution du groupe baoulé. Celui-ci était situé dans le Centre-est de la Côte d'Ivoire actuelle. Autour de 1780, il était composé de plusieurs villages centres dont les principaux sont "Anofouèbonou, Alla-n'goranbonou, walèbo" et de plusieurs dizaines de centaines de campements de cultures séparés et disséminés dans la brousse dans un cercle de trente kilomètres au moins.

²Bouaké, localité du Centre de la Côte d'Ivoire, chef-lieu de région du Gbèkè.

³Bouandougou, localité du département de Mankono dans le Nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

⁴Le Baoulé est un espace géographique triangulaire de 35000 km² au Centre de la Côte d'Ivoire. Actuellement, il est composé de vingt-deux (22) circonscriptions. Chacune d'elle est occupée par un sous-groupe baoulé : les Akouès dans la région de Yamoussoukro, les Saas dans la région N'Djébonouan et de Toumodi, les Agbas dans la région de Dimbokro-Daoukro- Bocanda, les Gblos à Diabo- Languibonou, les Ouellés à Ouellé- Ettrokro, les Ahitous à Tiébissou, les Kodès à Béoumi, les Nananfouès à Yamoussoukro- Attiéguakro, les Satiklans à Botro, les Gôlis à Bodokro, les Walèbo à Sakassou, les Aalis à Brobo, les Sondos à M'Bahiakro, les Fahalis à Bouaké-Nord, les Dôhouns à l'intersection Bouaké- Sakassou- Languibonou, les Souamlins à Taabo, les N'gbans à Tiendiékro- Kpèbo. Les N'zikplis à Didiévi, les Ayaous à Sakassou- Bouaflé- Tiébissou, les Faafouès à Bouaké- Dimbokro, les Anôh à Prikro, les Elomouans à Tiassalé, les Yowlès à Bouaflé- Gbégbéssou

La méthode de travail optée dans le cadre de l'étude est l'utilisation de sources de natures diverses et un recours à la méthode d'autres sciences. Elle a permis la constitution d'un corpus de témoignage qu'il a été donné d'organiser en un discours articulé en thème, au sein d'un plan chronologique structuré en trois parties. La première s'intéresse à la recherche des facteurs de la migration des futurs Satiklan, la mise en place de la chefferie, son organisation et son fonctionnement, de 1810 à 1901. La deuxième identifie les permanences et les ruptures occasionnées par la conquête et la colonisation française sur cette institution, de 1902 à 1957. La troisième est consacrée aux querelles d'hégémonie et la suspension de cette chefferie, de 1958 à 1982.

1. La chefferie de Satiklan, sa mise en place, son organisation et son fonctionnement (1810-1901)

1.1. De la migration des futurs Satiklan à la création de la chefferie, 1810-1830

La migration des futurs Satiklan et la création de leur chefferie sont la conséquence de la crise d'autorité⁵ entre chefs baoulé-denkyira et baoulé-ashanti dans le Baoulé originel⁶. En effet, autour de 1799, à l'occasion d'un accident de chasse, un baoulé-alla-n'djra⁷ ôta la vie à un baoulé-ashanti. Les victimes ayant considéré l'acte comme étant volontaire ont exigé lors des négociations de réparations une quantité d'or démesurée que les responsables ont refusé de payer. L'instrumentalisation de cet événement malheureux a conduit à une guerre entre les deux communautés durant deux longues et meurtrières années. Cependant, à la mort au combat de Sokpatouti BROU, chef militaire des Denkyira du Baoulé, des dissensions ont éclaté entre les partisans de la poursuite du conflit et ceux de l'allégeance. Ainsi, d'une part, fragilisé par ce désaccord, et, d'autre part, ne pouvant plus faire cavalier seul, la branche opposée à l'assimilation conduite par Békoin KOUADJO, décida de migrer définitivement en direction d'un autre espace précédemment identifié par des éclaireurs. Cette réaction valut au leader des contestataires de la

⁵A.N.C.I, 1EE39 (1), 1909, *Rapport du lieutenant hors cadre Carpentier, chef de poste de Sakassou sur le régime politique du district de Sakassou*, 17 P, P, 8.

⁶Territoire que les Alla-n'djra-Ashanti ont conquis et constitué dans l'actuelle Côte d'Ivoire, après la constitution du groupe baoulé. Celui-ci était situé dans le Centre-est de la Côte d'Ivoire actuelle. Autour de 1780, il était composé de plusieurs villages centres dont les principaux sont "Anofouébonou, Alla-n'goranbonou, walébo" et de plusieurs dizaines de centaines de campements de cultures séparés et disséminés dans la brousse dans un cercle de trente kilomètres au moins.

⁷Appellation pour désigner les Akan-baoulés originaires du Denkyira, royaume négrier du golfe de Guinée dans le Ghana actuel entre 1620 et 1690, qui se sont installés définitivement dans le Centre de la Côte d'Ivoire.

domination le surnom “San-tiklo- Békoïn” (Békoïn, l’homme qui jura, que jamais de son vivant, il ne se soumettra au walèbo) et la désignation du groupe qu’il constitua par l’appellation “Santiklo” (ceux qui jamais ne se soumettrons aux walèbo de leur vivant), qui par erreur de transcription par les colons français, devint Satiklan. Dans la région convoitée, après avoir chassé les autochtones (P. Salverte-Marmier, 1962 :29) Gouro et Tagbana, assimilé les Wan, ils conquièrent un vaste espace géographique (N. Brou, 2006 :36). À son apogée en 1890, d’une part, celui-ci se délimitait par les parallèles passant par les localités de Bouaké au Sud et Bouandougou au Nord, le fleuve Bandama à l’Est et sa branche, le Kan, à l’Ouest. D’autre part, les politiques d’occupations, d’exploitations des ressources, d’accueils des populations en détresse et d’alliances permirent, non seulement, au groupe de construire une cinquantaine de localités, dont Awa-hinou, N’zanvikro, Yébouessou, Angofili, Marabadiassa, Botro, Totokro, Boukébo ; des milliers de hameaux de cultures ; mais encore de jeter les bases d’organisation du territoire et la population qui la compose en chefferie supravillageoise.

1.2. L’organisation et le fonctionnement de la chefferie de Satiklan, 1831 à 1901

Au plan social, la population était composée de : Satiklan-minsoufouè (la classe fondatrice et dirigeante de la chefferie), de dépendants libres ; les alliés akans (des Gblos, des Gôlis, des Ayaoufouès, des Abbeys), les alliés non-akans (des Tagbanas, des Koros, des Zerma) et des non-libres (N. Kouamé, 2015 : 75). Les relations entre ces classes sociales étaient régies par des normes sociales définissant les obligations (par exemple, l’obligation des tuteurs d’insérer l’hôte dans la communauté en lui cédant des terres pour des cultures et pour bâtir des villages. En retour, il a l’obligation de participer à la prospérité économique), les rapports de dépendances (l’allié qui occupait la terre versait chaque année des redevances à l’hôte), d’interdépendances (l’assistance mutuelle en cas de malheur ou de bonheur) et les interdits (en particulier entre alliés, il était interdit de verser le sang). Démographiquement estimée à cent mille (100.000) habitants en 1901, cette population était politiquement dirigée par une classe dirigeante. À la base, il y avait “Awlo-kpin (chef territorial à l’intérieur de l’espace géographique réservé à un village)”. Au-dessus de lui, l’on a “klô-kpin (autorité à la tête d’un espace communautaire et territorial)”. À sa suite, se trouvait “Annouan-kpin (le représentant vivant d’une lignée)”. De 1810 à 1901, ils étaient au nombre trois ; à savoir, le représentant de la lignée des fondateurs, celui de la lignée des dépendants akans et celui des dépendants non-akans. À la tête de toutes celles-ci, l’on a l’autorité politique suprême. Il était désigné par l’appellation : “Mi (représentant des vivants, des

Photo 1 : quelques supports du pouvoir de la chefferie alla-n'djra-satiklan

a -canne de commandement



b- habits d'apparats



c- siège et couteau sacralisés



Sources : les documents iconographiques de la chefferie de Satiklan

Par ailleurs, c'est à cette occasion que se faisait la désignation, la confirmation et l'allégeance des dignitaires¹² devant se tenir à son côté, mais aussi les autorités politiques secondaires¹³ sur lesquelles il devra s'appuyer pour gouverner. À cela, il faut ajouter que c'est à cette occasion que se faisait également, le rappel de ses attributions politiques, économiques, sociales, éducatives, religieuses dans l'organisation de la chefferie. Au niveau économique, entre 1850 et 1901, les leaders politiques ont saisi les opportunités offertes par les guerres de Mory Touré contre les Tagbana et de Samory Touré contre les populations hostiles à son alliance pour acquérir et vendre des esclaves dans le Baoulé et les autres régions (M. Bamba, 2016 :100). Les fournisseurs inondaient le Satiklan en captif de guerre en échange de vivre, de poudre et des armes à feu. En vue de vendre ceux-ci, plusieurs marchés d'esclaves ont été créés par les autorités politiques, notamment à Kouadjoklô en 1850, à Andonié en 1889 et à Niangban en 1893. Lorsque la nouvelle de l'existence de ces marchés fut rependue dans toutes les régions de l'actuelle Côte d'Ivoire, des délégations vinrent de partout pour s'approvisionner en marchandise humaine en échange de fusils, de poudre, de l'or et du sel. Ce rôle d'intermédiaire obligé dans ce commerce fit la renommée de la région et constitua la principale source de richesse du trésor de la chefferie.

¹²Il s'agit du porte-canne de la chefferie (Kpoanfouè), les représentant des sacrificateurs et libateurs, les responsables des prêtres et prêtresses, les représentants des sous-groupes, le représentant de la capitale de la chefferie, les représentants des musiciens, les représentants des alliés. À celles-là, il faut ajouter le secrétaire de la chefferie à l'époque de la colonisation.

¹³Il s'agit des représentants des lignées (Annouan-kpin-mou), les représentants des villages que compose la chefferie (Klo-kpin-mou)

2. La chefferie de Satiklan, de son démantèlement et son affaiblissement à sa réorganisation par les autorités coloniales (1902-1958)

2.1. L'occupation militaire française du Satiklan et affaiblissement puis démantèlement de la chefferie supravillageoise, 1902-1924

2.1.1. La genèse de l'installation française dans le Satiklan

L'origine immédiate de l'occupation militaire française du cadre d'étude est la lutte contre la captivité¹⁴ et l'esclavage¹⁵. En effet, de 1885 à 1898, les leaders politiques de la région d'étude ont profité des guerres dans le Nord pour accueillir sur leur territoire plus de 60.000 réfugiés (L. Monteil, 1902 :79), notamment des Tagbanas, des Djamalas, des Djimins et des Mandé-dioulas. En 1898, profitant de l'expulsion de Samory dans le Nord et de la protection (D.H. Diabaté, P. Kipré, J. Loucou, S. Ekanza, Z. Sémi-Bi, 1988 : 40) française, les habitants du cercle de Kong dont étaient originaires ces réfugiés réclamèrent le retour de leurs frères dont ils estimaient être en captivité dans le Satiklan, dans leur région d'origine. Alors en 1901, prétextant des difficultés (T. Ouattara, 1999 :102) auxquelles ils étaient confrontés à cet effet, ils entrèrent en guerre contre leur voisin pour libérer leurs frères. Mis au courant, les autorités coloniales ont mandaté une colonne militaire¹⁶ commandée par le capitaine ABLART dans la zone de conflit avec pour mission de se poster¹⁷ dans le Satiklan afin de, non seulement, s'interposer entre les belligérants, faire cesser les hostilités, mais encore pour faire appliquer les nouvelles dispositions sur la captivité et l'esclavage décidé par les autorités de la Métropole dans la région. Cette installation a occasionné des conséquences négatives sur la chefferie.

¹⁴A.N.C.I, 4EE14, Côte d'Ivoire, cabinet du Lieutenant-gouverneur, *Circulaire du gouverneur de la colonie, lieutenant-gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire à Messieurs les commandants des cercles du Baoulé et de Kong au sujet du principe du rachat des captifs*, 4 P, Bingerville, le 24 février 1904.

¹⁵A.N.C.I, 1EE 21, Affaires indigènes n°084, 1899, *Instruction du gouverneur de la Côte d'Ivoire au chef de bataillon du commandant militaire de la région du Baoulé à Toumodi*, 5P, P, 3.

¹⁶A.N.C.I, 1EE 37 (2/3), Cercle du Baoulé, secteur de Bouaké, *Rapport du lieutenant Gridel de la 4^{ème} colonne de bataillon de tirailleur sénégalais de la Côte d'Ivoire, au chef de bataillon Maurisson, commandant de la circonscription du secteur de Bouaké, sur la tournée de police effectuée du 10 décembre au 25 avril 1902 en pays Satiklan*, 10 P, P, 8.

¹⁷A.N.C.I, 1EE, 17 (4), *Rapport d'ensemble 1902 : résumé des principaux événements militaires et opérations dans le Satiklan du 23 janvier au 18 juillet 1902*, 10P, P, 4.

2.1.2. Les actions des colons en faveur de l'affaiblissement de la classe dirigeante et du démantèlement de la chefferie

- Concernant l'affaiblissement de la classe dirigeante

À cet effet, les actions menées par les colons ont été le désarmement, la suppression de la captivité, de l'esclavage, de pouvoir de justice des chefs, la libération des esclaves, et la destitution des chefs. Pour ce qui est du désarmement, cette opération enleva à la classe dirigeante, l'une de ses sources d'autorités puisque la détention d'arme était une des manifestations de sa force, de sa puissance et surtout un moyen de loyalisme (S. Sokhna, 2008 : 210) des populations et des alliés vis-à-vis des autorités de la chefferie. Aussi, l'affranchissement des esclaves¹⁸, la fermeture des marchés, la suppression¹⁹ des tributs, des versements de redevances, la réouverture des routes commerciales (G. Thomann, 1999 : 221) ont privé la classe dirigeante de leur principale source de revenue : d'où l'affaiblissement économique. En sus, l'application du décret²⁰ de 1903 relatif à la suppression du pouvoir de juger les populations contribua à diluer grandement leur autorité. Par ailleurs, du moment où les esclaves affranchis des villages libérés considérèrent la classe dirigeante comme étant leur bourreau et qu'ils ne reconnurent plus l'autorité de celles-ci après leur libération, cela a contribué également à l'affaiblissement de leur autorité. Qu'en est-il du démantèlement de la chefferie ?

- Au sujet du démantèlement de la chefferie

Il est la conséquence de la libération des captifs et de la défaite militaire de la classe dirigeante. Concernant les effets de la libération des captifs, elle a introduit dans les rangs des alliés des idées d'égalités (J. Lombard, 1967 :51) et a constitué une aubaine pour la réclamation de leur indépendance. Ainsi, les premiers à profiter de la présence française et de l'affaiblissement des autorités dirigeantes pour se détacher d'elles est la communauté Zerma de Marabadiassa. En effet, en 1899, elle constitua un groupement autonome après son intégration dans l'armée

¹⁸A.N.C.I, 4EE 15 (6), Colonie de Côte d'Ivoire, Cercle de Baoulé, circonscription de Bouaké, *Lettre du capitaine Maurel, commandant de la circonscription de Bouaké à Monsieur le chef de bataillon, commandant du cercle de Baoulé à Toumodi*, Bouaké le 05 Décembre 1904.

¹⁹A.N.C.I, 1EE 36 (2/5), Gouvernement général de l'A.O. F, Côte d'Ivoire, Cercle du Baoulé-Nord, poste de Béoumi, *Rapport sur la situation politique du poste et les tournées effectuées. Année 1905, 1907, 1912, 1922*, 17 P, P, 7, 8.

²⁰A.N.C.I, J.O.C.I, 1918, *Arrêté n°179 du lieutenant-gouverneur portant énumérations des infractions spéciales aux indigènes passibles de punitions disciplinaires dans la colonie de Côte d'Ivoire*, Bingerville, le 07 avril 1918, R.Antonetti.

française. L'exemple fit tache d'huile. En 1900, les Gôlis ont à leur tour se mettent sous la protection française. Aussi en 1904, les Ayaoufouè sous la conduite de Djè KOUAMÉ se détachent-ils de la suzeraineté de la classe dirigeante pour constituer en groupement autonome, puis en chefferie indépendante²¹, de 1909 à 1924, grâce à la politique initiée par l'administration française. En revanche, en 1925, les autorités coloniales ont œuvré à un rétablissement des chefferies en A.O.F, en général, et en Côte d'Ivoire, en particulier.

2.2. Du rétablissement de la chefferie de Satiklan à son institutionnalisation, 1925-1958

2.2.1. Les motivations coloniales du rétablissement des chefferies

La principale motivation du recours aux chefs locaux a été la sous-administration²² des colonies de l'A.O.F. du fait de la crise du personnel européen (R. Guillauneuf, 1975 : 71). Et cet appel intervenant dans une période où les chefferies avaient été démantelées et dépouillées de toute autorité (R. Cornevin, 1961 :381), il était nécessaire pour l'occupant de les réhabiliter²³ et ou de les reconstituer. Concernant la chefferie de Satiklan, elle passa par une réhabilitation des chefs dans leur autorité et une réunification de la chefferie.

2.2.2. Le rétablissement des institutions de la chefferie et de l'autorité des chefs

Le rétablissement²⁴ des institutions a commencé en 1919 pour s'achever en 1944. Elle aboutit à la création de trente-sept (37) commissions villageoises composées de chefs de familles à la tête desquelles se trouvaient autant de chefs de village et une instauration de tribunaux coutumiers. À cela, s'ajouta l'élaboration des recueils des coutumes. L'institutionnalisation s'est faite par la confirmation des membres des commissions et des chefs par arrêté et l'installation de ces autorités à l'occasion de cérémonies publiques. Par exemple, en 1937, Kouamé KOFFI, fut nommé chef de village de N'zaniklô par arrêté. La cérémonie publique de son installation, faite dans le village a été présidée par VANKAMPEN, le chef de subdivision de Béoumi en 1938, en présence de toute la population. Mais aussi, par une reconnaissance des attributions coutumières auxquelles ont été ajoutés de nouvelles prises par arrêté.

²¹A.N.C.I, 1EE 2(9), *instruction-relative à l'administration des cercles*, 1910-1915, 7P, P, 5.

²²A.N.C.I, 1EE 40 (1/2), *Quelques notes sur la situation politique suivi dans le cercle du Baoulé-Nord au cours des années 1917, 1918, 1919, 1920*, Bingerville, le 29 novembre 1920, 7P, P, 3.

²³A.N.S, *Circulaire n° 366. AP3 sur la politique indigène du gouverneur général Brévié*, Dakar le 23 août 1932, 7P, P, 3.

²⁴A.N.S, 18G72 (4), 1932, *Circulaire du gouverneur général de l'A.O.F. M. Brévié, sur la chefferie*, P, 39.

2.2.3. La réunification de la chefferie

Comme dit plus haut, la politique de démembrement de la chefferie aboutit à la création de petites chefferies. La gestion de celles-ci étant fastidieuse²⁵ par manque de personnel, il importait de réunifier celles qui le désiraient sous le commandement d'un chef unique. Dans le Satiklan, le projet reçu l'approbation de deux sous-groupes : les Ayaoufouès et les Minsoufouès, qui décidèrent de se remettre ensemble comme d'antan. Toutefois, face au manque de consensus des populations à s'accorder sur le nom du chef, le 15 janvier 1934, suite à un vote²⁶, le notable TOTOKLA de Botro fut élu chef de la chefferie réunifiée, avec vingt (20) voix contre son opposant Assiènin KOUASSI, du village Awahinou, qui lui obtint quinze (15) voix. Un choix ratifié par l'arrêté²⁷ de nomination de 1936, de création et délimitation de cette entité territoriale et la fixation du siège à Botro. En 1937, le chef fut intronisé lors d'une cérémonie publique au cours de laquelle, il reçut tous les attributs coutumiers et des attributions coloniales liées à cette charge. Par ailleurs, pour renforcer sa situation économique et son autorité, un arrêté colonial fut pris pour que les populations exécutent des services personnels aux profits des notables. À cela, il faut ajouter un salaire mensuel qui pouvait croître avec des promotions. Au total, en 1936, le salaire annuel du chef des Satiklan s'éleva à 1000F²⁸.

2.2.4. L'organisation de la chefferie réunifiée

Au niveau économique, avec la création de la société de prévoyance de Satiklan en 1933, les populations vont s'organiser autour des notables pour reconstituer l'élevage, les plantations agricoles vivrières et commerciales, le développement du commerce pour retrouver la richesse économique d'antan. Au plan social, la remonté des doléances des populations a permis de construire l'école régionale de Botro en 1947, pour lutter contre l'analphabétisme. En outre, cette collaboration avec l'administration coloniale a permis d'améliorer les conditions de santé et la situation administrative des populations. Dans le domaine politique, les réformes de 1945 ont permis aux populations de se mettre autour des chefs dans la lutte pour l'accession à

²⁵A.N.C.I, 1EE33, Colonie de Côte d'Ivoire, Cercle du Baoulé, *Rapport sur les inconvénients du régime d'administration du Baoulé dirigé par les militaires*, 5P, P, 3.

²⁶J. B. AKROU, 1983, « En présence du Président Auguste Denise, représentant le chef de l'État, Nanan Toto Kla, chef de province fut inhumé samedi » in *fraternité matin*, n°5509, 19^{ème} année, mardi 01 mars 1983 P, 8.

²⁷A.N.C.I, J.O.C.I, janvier 1936, P, 146.

²⁸A.N.C.I, J.O.C.I, 1936, article 13 du décret n°245 de l'arrêté du 22 janvier 1936, P141.

l'indépendance. Pour preuve, dans le Baoulé, seuls (A. Koné, 2003 : 24) les notables de cette chefferie soutinrent HOUPHOUET-BOUGNY, à la députation de 1945. Aussi furent-ils les premiers²⁹ animateurs du Syndicat Agricole Africain dans le Baoulé pour que l'exploitation économique des populations s'estompe. En outre, en 1946, une importante délégation de notables se rendit à Bamako pour participer à la création du R.D.A afin de défendre les libertés et droits (K. Gadeau, 1986 : 32) des populations. En outre, de 1947 à 1956, les notables de cette région se rendaient³⁰ à toutes les réunions du P.D.C.I à son siège à Treichville pour recevoir les consignes qu'ils appliquaient scrupuleusement dans le Baoulé. En sus, il convient d'ajouter les cotisations importantes des notables pour financer les activités politiques dans la région. L'organisation juridique était parfaitement assurée. En effet, de 1944 à 1957, plusieurs centaines d'affaires de vols, de cas d'adultères, de problèmes de meurtres, de violation des coutumes, de conflits fonciers ont été tranchés de façon objective par le tribunal coutumier présidé par Kouamé AWÈ.

3. La chefferie de Satiklan, des conflits entre les cadres, le bureau du P.D.C.I-R.D.A. et les notables du Centre à sa suspension (1958-1982)

3.1. Les origines du conflit entre autorités coutumières et les cadres

3.1.1. Les causes politiques

L'origine politique des batailles entre ces autorités dans la région du Centre est la volonté des cadres de remplacer les notables aux postes politiques après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance. En effet, de 1944 à 1960, les cadres par crainte de perdre leur travail se désintéressèrent de la politique. Par conséquent, ce sont les notables qui conduisirent la lutte pour l'indépendance. La lutte se faisant à travers des instruments, naturellement tous les postes politiques ont été occupés par les notables. Ainsi, le poste de Secrétaire du P.D.C.I était occupé par le notable Kouakou SARAKA de Bombossou. Aussi, le poste de Député de la région Gblo-Satiklan-Gôli, fut attribué à Azagôh KOUADJO, porte-parole de la chefferie. Mais, après l'indépendance, suite à une série de crises, le gouvernement de la première république introduit des réformes favorisant la compétition démocratique (J. Loucou, S. Ekanza, Z. Semi-Bi, 1989 :14) aux postes politiques. Donc, c'est la volonté de ces deux autorités de conduire la

²⁹SAVADOGO, « Hier à la caisse de stabilisation des produits agricoles, émouvantes cérémonies du souvenir : les Ministres SAVADOGO et DICKO GARBA, décorent les premiers délégués du Syndicat Agricole Africain » in *Fraternité Matin* du Mercredi 30 Décembre 1970, P, 1 et 2.

³⁰JEAN Canal, Commandant de cercle de Bouaké sur les activités politiques des notables de la chefferie de Satiklan, in *Fraternité Matin*, n°5509, du mardi 01 mars 1983.

destinée des populations dans un contexte de démocratisation du parti unique qui a été l'élément du déclenchement de ces batailles. À cela, il convient d'ajouter des causes idéologiques.

3.1.2. Les raisons religieuses, économiques et socioculturelles

Les deux autorités désirant conduire la destinée des populations avaient des modes de vies différents et incompatibles. De 1958 à 1982, les notables de la région du Centre étaient organisés autour de TOTOKLA, chef supérieur des Baoulés (V. Acker, 1971 :67), porte-parole des chefs coutumiers de Côte d'Ivoire et grand défenseur des civilisations akan-baoulé, que les cadres occidentalisés ont essayé de réduire l'influence à partir de 1958, à travers les associations comme la FRA.JES³¹ (mouvement de jeunesse dont la fonction est la formation et l'éducation des lycéens et collégiens), la MU.CA.SA³² (mutuelle des cadres ayant une fonction de développement économique) et le christianisme dans le Baoulé. D'où, la volonté des camps opposés au plan économique, social et culturel d'imposer et de s'opposer au mode de vie de son adversaire a contribué fortement à réduire à néant l'influence de son adversaire sur la population. Partant, il convient de présenter les manifestations de ces affrontements.

3.2. Les batailles importantes entre cadres occidentalisés et notables coutumiers et leurs conséquences, de 1968 à 1982

3.2.1. Le siège de la chefferie de Satiklan par les cadres baoulés en 1968

En 1965, les cadres de la région satiklan étaient au nombre de 1312. Plusieurs d'entre eux occupaient des postes administratifs très importants. Pour illustrer les propos, il faut citer l'exemple de Blédou KONAN ; Directeur Général de la SO.GE.FI.HA³³ en 1968. Cependant, aucun n'occupait de postes politiques³⁴. Une situation qu'ils jugeaient anormale du fait de leurs capacités intellectuelles et morales énormes. Dans la recherche de solution à leurs problèmes, en mars 1968, en marge de leurs activités annuelles dans la région, ils décidèrent de rencontrer les notables à ce sujet, mais surtout, d'implorer leurs interventions à cette fin auprès du bureau politique du P.D.C.I-R.D.A. La rencontre tourna au vinaigre. Devant le refus à peine voilé de la requête, ils ont manifesté leur mécontentement par le siège du palais et des plantations des chefs

³¹Fraternité de la Jeunesse Satiklan, association des élèves créée en 1958, pour animer les vacances scolaires à travers des activités comme les rencontres sportives, des bals de fin d'années etc.

³²Mutuelle des Cadres Satiklan créée en 1965 pour organiser le développement dans la région.

³³Société de Gestion et de Financement de l'Habitat est une entreprise immobilière créée en 1962 par l'État de Côte d'Ivoire.

³⁴ DJAHA Harmeles, cadre, enquêté le 25/08/2022 à Yamoussoukro

aux alentours de la capitale. Il a fallu l'intervention des forces de police de Bouaké pour ramener le calme à Botro. Le bilan de l'opération a été de 65 arrestations. Conduits sous une escorte militaire impressionnante à Bouaké, ils furent écroués au camp pénal, avant d'être par la suite libérés.

3.2.2. La confrontation entre les cadres chrétiens et les notables en 1971 pour la réforme des coutumes

En 1971, considérant les coutumes locales comme un frein au développement du christianisme dans la province, le conseil paroissial de Botro, présidé par Blédou KONAN, décida de s'affranchir de celles-ci. La radicalité des chrétiens poussa les notables à interdire la participation des autochtones à toute activité chrétienne sur le territoire de la chefferie. Il a fallu la venue³⁵ de Monseigneur Vital YAO, Président de la conférence épiscopale de Côte d'Ivoire au palais de la chefferie, le 25 novembre 1975 pour plaider à un retour de la paix, pour qu'à nouveau chaque camp poursuive ses activités dans l'amour et le respect des différences.

3.2.3. Les batailles entre cadres et notables autour de la mise en œuvre de la compétition démocratiques pour l'accès aux postes politiques

- La tentative de boycott de la compétition démocratique et l'éviction des notables au poste de secrétaire de sous-section P.D.C.I-R.D.A. en janvier 1977

Les notables ont été réticents à l'alternance démocratique. Ils l'ont affiché publiquement le 26 janvier 1977 à l'occasion du renouvellement des secrétaires généraux de sous-sections de leur localité au bureau de la sous-préfecture, en face de la commission chargé par le bureau politique. Ils considéraient la compétition aux postes de secrétaires généraux de sections et de sous-sections dépourvue de tout fondement dans leur région. En effet, les cadres de la région ne méritent pas ce poste puisqu'ils ont fui la lutte aux heures chaudes par peur de perdre leur travail et qu'à l'époque ce n'était pas payant. Alors, il serait bienséant de les laisser continuer d'occuper ce poste et jouir des avantages, surtout que ceux qui avaient mobilisé les populations autour d'eux depuis 1947, dans la lutte pour l'indépendance étaient encore en vie et apte de continuer. Le refus de reconduction de l'équipe précédente par la commission a été considéré comme une trahison et,

³⁵A.PRAO, 1971, « BOTRO, dans le cadre de sa visite aux fidèles, Monseigneur Vital YAO, intronisé fils du SATEKANA » in *Fraternité Matin* du lundi 26 Novembre 1971, P, 6.

une ingratitude intolérable. Sans attendre la fin de la cérémonie, les notables sortirent de la salle dans une grande colère. Pis, l'éviction de leurs candidats par élection fut considérée comme une humiliation et un deuil.

- **L'incident entre cadres et notables à la place publique de Botro lors des campagnes pour les législatives de 1980**

Aux élections municipales de 1980, les notables ont usé de tous les moyens pour dissuader les cadres de la région de s'engager dans cette compétition, mais en vain. En effet, à leur grande surprise, l'un d'entre eux, M. Blédou KONAN, se lança dans cette compétition contre Djibo SOUNKALO, le candidat. Pour les avoir désavoué, les notables interdirent toutes ses activités politiques sur leur sol. Il brava l'interdiction en choisissant de faire campagne à la capitale de la chefferie le 03 novembre 1980. En riposte, les notables se rendirent sur les lieux et à l'aide du micro ont demandé aux populations d'évacuer le site. En représailles, M. Blédou, fit arracher le micro et demanda à l'immense foule présente de les huer. La suite de sa déclaration fut une attaque contre les institutions de la chefferie, notamment l'abolition de toutes les coutumes et tous les services personnels offerts à la chefferie. Elles ont eu des conséquences terribles dans la région, en particulier la perte de l'influence des notables et la suspension de la chefferie.

3.3. De la mort prématurée de TOTOKLA à la suspension de la chefferie de Satiklan

3.3.1. Le contexte de la mort du chef baoulé

Les confrontations de 1968 à 1980 ont plongé la région dans de grandes divisions. Celles-ci ont porté un frein au développement et la cohésion sociale. Le gouvernement ne pouvant rester indifférent entama une tentative de réconciliation à partir de 1981. Mais, il a fallu la période du 06 au 07 août 1982, pour qu'une mission³⁶ de paix arrive à Botro à cet effet. Les exigences des notables pour le retour à la cohésion furent interprétées par les commissionnaires comme un obstacle inacceptable. Alors, pour montrer leur mécontentement³⁷, sans même demander la route à leurs hôtes, le chef de délégation et son équipe sortirent du palais. Ce fut une terrible humiliation. Dans la nuit du 07 au 08 août 1982, le chef TOTOKLA est retrouvé mort dans son lit à 5h00 du matin par son garde personnel. Liant la mort du chef aux événements de la veille, les

³⁶ J. KINIBA, 1982, « Mission du bureau politique à Botro », in *Fraternité Matin* du 09 août 1982, P, 11.

³⁷ J. KINIBA, 1982, « BOTRO, climat politique serein, à part quelques problèmes d'ordre familial », in *Fraternité matin*, du mardi 10 août 1982, P, 7.

notables ont porté plainte contre le bureau politique pour assassinat. En revanche, les accusés brandissaient plutôt la thèse du suicide. Ce rappel à Dieu prématurée ouvrit une bataille entre les notables et le bureau politique au sujet des circonstances de la mort et de l'organisation des obsèques.

3.3.2. Des batailles autour des obsèques du chef baoulé à la suspension de la chefferie

Afin de déterminer les causes de la mort, le gouvernement proposa aux notables une autopsie du corps. Leur refus de soumettre la dépouille à cet examen est la preuve irréfutable de sa mort par auto-empoisonnement. En pays Akan, un suicidé quel que soit son rang n'avait pas droit à des funérailles et devrait être mis en terre à la hâte. Partant, le gouvernement décida de l'enterrer le 22 août 1982. Le 16 août de la même année, une importante délégation de notable de la région se rendit à la résidence du Président de la république, pour l'informer que les populations ne se reconnaissaient pas en cette décision de précipiter l'enterrement du chef. Leur intransigeance et la crainte de se mettre à dos la région firent reculer le gouvernement. Ainsi, les funérailles furent reportées pour février 1983 (M. Garanger, J. Loucou, 1986 : 72, 73, 74). Cependant, à propos de la succession, encouragé par les cadres et les chefs baoulé-ashanti, le bureau politique décida de ne pas le remplacer, d'où la suspension de la chefferie de Satiklan. Voilà pourquoi, depuis 1982 à nos jours, aucun chef n'a encore été intronisé.

Conclusion

En définitive, la crise d'autorité entre chefs baoulé-denkyira et baoulé-ashanti au début du XIX^e siècle dans le Baoulé a servi de prétexte à la création de la chefferie baoulé alla-n'djra-satiklan dans la région comprise entre Bouaké et Bouandougou et de son organisation propre, de 1810 à 1901. Aussi, la colonisation française a occasionné des évolutions dans le fonctionnement et l'organisation de cette chefferie entre 1902 et 1957. En outre, de 1958 à 1982, les oppositions des notables à la mise en place des réformes postcoloniales dans la région d'étude ont contraint les autorités de la première république à suspendre cette chefferie. De ce qui précède, l'on déduit que les changements sociopolitiques dans le Baoulé et en Côte d'Ivoire ont impactés la création et l'évolution de la chefferie du cadre de l'étude.

De façon générale, l'affaiblissement ou la suspension des chefferies supravillageoises et des royautés en Côte d'Ivoire a créé un vide que les autorités modernes n'ont pu combler. Cette situation a des conséquences terribles. Celles-ci se traduisent aujourd'hui par une crise d'identité,

une perte des valeurs, des repères, des coutumes, des langues, l'insécurité alimentaire, politique, sécuritaire et environnementale récurrentes. Alors, a-t-on eu raison d'anéantir politiquement et économiquement les garants et gardiens des civilisations africaines ? Ne doit-on pas les réorganiser pour les adapter au contexte de l'Afrique indépendante dans le but de créer des institutions fortes et efficaces collées aux réalités africaines ?

Références bibliographiques

Sources orales

Personnalités enquêtées	Dates, lieux des entretiens	Statuts sociaux, professionnels	Age des enquêtés	Thèmes abordés
ALLA Koffi	10/08/2019 à Béoumi	Chef de village	75 ans	Les rapports entre Satiklan et les Gôdès
DJAHA Harmeless	25/08/2022 à Yamoussoukro	Cadre	79 ans	Les relations entre les cadres du Centre et les notables
KISSI Béniouah	07/05/2021 à Sakassou	Chef de sous-groupe	82 ans	Les migrations, les formations des groupes, les relations réciproques.
LATTEY N'goran	22/08/2022 à M'bahiakro	Cadre	72 ans	Les luttes de positionnement entre cadres et notables.
TOTOKLA III	25/06/2020 à Botro	Chef de canton	80 ans	Historique de la fondation du groupe satiklan et de la chefferie.
TOURE Souleymane	05/02/2021 à Marabadiassa	Chef de village	69 ans	Les migrations, l'évolution des rapports entre les populations du Nord et les Baoulés.

Sources d'archives

Abidjan, Archives Nationale de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE 17, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907.

Abidjan, Archives Nationale de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE 21, 1899, 1900, 1901, 1902.

Abidjan, Archives Nationale de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE 37, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912

Abidjan, Archives Nationale de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE 39, 1931, 1932, 1933, 1934, 1937

Abidjan, Archives Nationale de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE 40, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921

Abidjan, Archives Nationale de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 4EE 29, 1904, 1923, 1937, 1944, 1947.

Abidjan, Archives Nationale de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1QQ 76, 1917, 1918, 1919.

Abidjan, Archive de l'O.R.S.T.O.M, 4/0, B/0-2-DEP.

Abidjan, Archive Nationale de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), J.O.C.I, 1918, 1934, 1936.

Dakar, Archive Nationale du Sénégal (A.N.S), 18G20, 1936-1957.

Dakar, Archive Nationale du Sénégal (A.N.S), 18G72, 1932-1937.

Bibliographie

ACKER Vincent, 1971, *La chefferie en Côte d'Ivoire*, Institut d'Étude Politique, Rapport de séminaire de Monsieur Daniel PEPY, 87 p.

AKROU (J.B), 1983, « En présence du Président Auguste Denise, représentant le chef de l'État, Nanan Toto Kla, chef de province fut inhumé samedi » in *fraternité matin*, n°5509, 19^{ème} année, mardi 01 mars 1983.

AMOND'Aby, 1958, *Les problèmes des chefferies traditionnelles en Côte d'Ivoire*, Paris, troisième édition, Imprimerie Jemmapes, 48 p.

BAMBA Mamadou, 2016, *Histoire de Marabadiassa d'après les sources orales de 1891 à 1921*, Thèse de Doctorat d'Histoire, UAO de Bouaké, 413 p.

BORREMANS Raymond, 1986-2001, *Dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, NEA, VI tomes : Tome VI (S-T-U-U-W-X-Y-Z), 318 p.

BROU Konan, 2014, *Les faces cachées de l'Histoire du peuple Baoulé et sa civilisation*, Abidjan, Classique Ivoirien, 248 p.

CORNEVIN Roger 1961, « L'évolution des chefferies dans l'Afrique noire d'expression française » in *Recueil : Penant*, n°687, p.379-388.

DIABATÉ Henriette, KIPRÉ Pierre, LOUCOU Jean-Noël, ÉKANZA (S.-P), SÉMI-BI (Z), 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, AMI, IV Tomes. Tome 1 : 290 p., Tome 2 : 303 p., Tome 3 : 319 p., Tome 4 : 140 p.

GARANGER Marc, LOUCOU Jean-Noël, 1988, *En pays baoulé*, Abidjan, N.E.A, 110 p.

GUILLAUNEUF Raymond, 1975, *La presse en Côte d'Ivoire : Tome 1 : la colonisation (1906-1952) ; Tome 2 : L'aube de la colonisation (1945-1952)*. Paris, 23 cm, 2 volumes, 614 p.

KINIBA, 1982, « Mission du bureau politique à Botro », in *Fraternité Matin* du 09 août 1982.

KINIBA, 1982, « BOTRO, climat politique serein, à part quelques problèmes d'ordre familial », in *Fraternité matin*, du mardi 10 août 1982.

KOFFI Kouamé Mélesse, 2009, *L'Histoire du peuple Baoulé : le cas du sous-groupe Satiklan (1800-1936)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Bouaké, Département d'Histoire, 146 p.

KOFFI Kouamé Mélesse, 2021, *La chefferie de Satiklan à l'épreuve des changements sociopolitiques en Côte d'Ivoire, de 1850 à 1982*, Thèse de doctorat, U.A.O de Bouaké, 580 p.

KOUAME N'guessan Bernard, 2015, *Les mutations socio-économiques dans le Baoulé-Nord de 1850-1973*, Thèse de doctorat d'histoire, U.A.O de Bouaké, 453 p.

LOMBARD Jacques, 1967, *Autorité traditionnelle et pouvoir européen en Afrique noire : le déclin d'une aristocratie sous le régime colonial*, Paris, Librairie Armand Colin, 292 p.

LOUCOU Jean Noel, 2016, *La Côte d'Ivoire coloniale (1893-1960)*, Abidjan, Éditions F.H.B et du CERAP, 368 p.

MICHOTTE Jean, 1970, « Les marchés du pays baoulé dans la zone dense : typologie, organisation et fonctionnement », *I.N.A. D.E.S.S*, p.37-80.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 1999, *Histoire des Fohébébé de Côte d'Ivoire : une population Sénoufo inconnue*, Presse de la Nouvelle Imprimerie Labellerie (France), Édition Karthala, 280 p.

PERROT Claude Helene, AYMARD François, XAVIER François, 2003, *Le retour des rois, les autorités traditionnelles et l'Etat en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 568 P.

PRAO (A), 1971, « BOTRO, dans le cadre de sa visite aux fidèles, Monseigneur Vital YAO, intronisé fils du SATEKANA » in *Fraternité Matin* du lundi 26 Novembre 1971, p.6.

SALVERTE-MARMIER Philippe de et alii, 1965 : *Étude régionale de Bouaké : 1962-1964*, Abidjan, Ministère du plan, 4tomes et 11 documents. Tome 1 : *Le peuplement*, 239 p., Document 1 : *Inventaire des villages de la zone Baoulé*, 59P.

SANE Sokhna, 2008, *Le contrôle des armes à feu en Afrique occidentale française, 1834-1958*, Paris, Karthala, 280 p.

THOMANN Georges, 1999, *Carnet de routes en Côte d'Ivoire (1893-1902), suivie de : une parisienne à la Côte d'Ivoire (1907-1909)*, Paris, SEPIA, 275P.